

Pour affichage

Offre d'emploi

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec 

CONCOURS C-TES-25-26-01

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE POSTES RÉGULIERS (POSTES CYCLIQUES)

Secteur Bellechasse

 École Provencher (St-Anselme)	1 poste :	12 heures/semaine <i>Possibilité de jumeler avec des heures en service de garde</i>
 École secondaire de St-Charles (St-Charles)	1 poste :	29 heures/semaine
	1 poste :	25 heures/semaine
 École secondaire de St-Damien (St-Damien)	1 poste :	20 heures/semaine

Secteur Montmagny

 École secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny)	1 poste :	30 heures/semaine
 École de St-Just (St-Just)	1 poste :	35 heures/semaine
	1 poste :	25 heures/semaine
 École de Ste-Apolline (Ste-Apolline)	1 poste :	20 heures/semaine

Postes en remplacement :

Secteur Bellechasse

 École Morissette (Ste-Claire) Jusqu'au 20 décembre avec possibilité de prolongation	1 poste :	26 heures/semaine <i>Possibilité de jumeler avec des heures en service de garde</i>
 École du Phare (St-Michel) Jusqu'au 10 janvier avec possibilité de prolongation	1 poste :	29 heures/semaine <i>Possibilité de jumeler avec des heures en service de garde</i>
 École des Perséides (St-Charles) Jusqu'au 1 ^{er} novembre 2025	1 poste :	30 heures/semaine
 École du Tremplin (St-Lazare) Année scolaire 25-26	1 poste :	32 heures/semaine <i>Possibilité de jumeler avec des heures en service de garde</i>

Pour affichage

Offre d'emploi

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec

✚ École du Tremplin (St-Lazare) 1 poste : 27 heures/semaine
Jusqu'au 26 septembre avec possibilité de prolongation

Secteur Montmagny

✚ École de la Francolière (St-François) 1 poste : 30 heures/semaine
Jusqu'au 14 février 2026

✚ École Beaubien (Montmagny) 2 postes : 27 heures/semaine
Année scolaire 25-26

✚ École Beaubien (Montmagny) 1 poste : 30 heures/semaine
Année scolaire 25-26

✚ École Beaubien (Montmagny) 1 poste : 30 heures/semaine
Jusqu'au 31 octobre avec possibilité de prolongation

✚ École St-Pie-X (Montmagny) 1 poste : 30 heures/semaine
Jusqu'au 25 octobre 2025

✚ École Mgr. Sirois (Cap-St-Ignace) 1 poste : 25 heures/semaine
Jusqu'au 11 octobre avec possibilité de prolongation

Secteur L'Islet

✚ École St-Joseph (St-Pamphile) 1 poste : 30 heures/semaine
Jusqu'au 18 avril avec possibilité de prolongation

✚ École des Hauts-Sommets (Ste-Perpétue) 1 poste : 30 heures/semaine
Jusqu'au 19 décembre 2025

ENTRÉE EN FONCTION

20 août 2025

SEMAINE DE TRAVAIL

À déterminer avec le supérieur immédiat.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction de l'établissement.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

Sous la responsabilité de la direction de l'école et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, elle participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention ; elle sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures ; elle évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.

Elle élabore, organise et anime des activités éducatives ou de soutien pédagogique, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres ; elle choisit, prépare et, au besoin, voit à l'adaptation ou à la fabrication du matériel nécessaire à ces activités. Elle collabore à la détermination et à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail.

Elle appuie l'élève dans ses apprentissages, notamment en classe ; dans la mesure de ses compétences, elle l'aide dans la lecture et l'écriture et elle lui fournit des explications ; elle l'aide dans l'apprentissage des leçons et l'exécution des devoirs.

Elle observe la situation et intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement ; elle leur procure une relation d'aide ; elle utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre ; elle les accompagne dans leur démarche de modification de comportement ; elle apporte son soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour assurer, en classe, un environnement propice aux apprentissages.

Elle utilise des techniques de communication adaptées aux besoins des élèves.

Elle fournit de l'information pour sensibiliser les élèves aux diverses déviances ou dépendances et, au besoin, elle les rencontre pour les conseiller, les aider ou les référer à des ressources spécialisées.

Elle peut être responsable de la recherche du milieu de stage (en collaboration avec l'enseignant), de l'encadrement et de la supervision des stages internes et externes des élèves concernés de la classe.

Elle peut être appelée à accompagner les élèves en difficulté à l'arrivée et au départ des autobus scolaires.

Elle consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves.

Elle collabore, au besoin, avec les organismes de protection de la jeunesse et les autres intervenantes et intervenants externes, notamment en signalant les cas d'abus ou de négligence parentale.

Au besoin, elle administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents ; elle procure les premiers soins.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scalarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un

diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

TRAITEMENT

Taux horaire entre 27,71 \$ et 39,88 \$

INSCRIPTION

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, au plus tard le **18 août 2025** à 12 h, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961
Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le 13 août 2025

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du centre de service scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.